

Habitat & ESS : quels leviers pour la transition écologique ?

RTES, 16 Octobre 2018

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

Ainsi, s'exprimait Jacques Chirac à l'assemblée plénière du 4^{ème} sommet de la Terre à Johannesburg, le 02 septembre 2002. 16 ans déjà !

Les conséquences du réchauffement de la planète se rapprochent chaque jour de nos contrées tempérées que l'on croyait préservées. Les populations de l'Aude viennent d'en payer un lourd tribut qui s'ajoute à ceux versés hier par les citoyens du Var, des Corbières, du Gard, ou de La Faute-sur-Mer.

La bonne nouvelle, c'est que, face à ces dérèglements climatiques, les citoyens se mobilisent et défilent pour appeler à jeter les bases d'un autre modèle de développement. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour convaincre nos responsables politiques de changer de braquet, comme en témoigne la démission de Nicolas Hulot. Beaucoup de chemin à parcourir aussi pour faire adhérer le plus grand nombre à une transition écologique perçue comme coercitive voire punitive car synonyme de décroissance.

Et pourtant, nous avons à notre portée un immense champ des possibles à labourer immédiatement et à ensemercer pour une récolte rapide et abondante tant en termes de confort que d'emplois ou d'économies, celui de la rénovation et de la réhabilitation des logements. Dans ce champ, l'ESS, parce qu'elle combine les différentes formes d'économie, peut permettre de co-construire, avec les habitants, des réponses gagnantes pour les citoyens et pour la planète.

Dans un premier temps, je rappellerai la nécessité de diminuer, en premier lieu, les consommations d'énergie pour préparer cette transition écologique. Puis je dirai pourquoi la priorité doit être mise sur la réhabilitation du bâti. Enfin, je proposerai plusieurs leviers pour contribuer à cette transition écologique et la mettre en œuvre sur les territoires qui décideront de s'engager dans cette voie.

1 - De la nécessité de diminuer les consommations d'énergie

La transition écologique passe par une redéfinition du bouquet des énergies qui sont utilisées au profit des énergies dites renouvelables et au détriment des énergies fossiles responsables des émissions des gaz à effet de serre. Mais cela ne suffira pas comme en témoignent les reports successifs de la fin du recours à l'énergie nucléaire. Pour y parvenir, il faut d'abord diminuer les consommations.

Or, le logement et les transports constituent les deux postes principaux de consommation d'énergie et d'énergie fossile en particulier.

C'est donc sur ces deux secteurs d'activités, les plus gourmands en énergie, qu'il faut agir en priorité si l'on veut vraiment préserver la planète des gaz à effet de serre et préparer, avec le maximum d'efficacité et d'efficience, la transition vers les énergies renouvelables.

2- Prioriser le secteur du logement et rénover le bâti

En matière de transports, cela suppose la création d'infrastructures nouvelles, pour le ferroutage notamment, et prendra du temps. En outre, cela nous impacte directement dans nos modes de vie et nos choix de consommateurs et notamment, dans l'usage que nous faisons de la voiture pour des déplacements individuels. Le changement de comportement a sans doute commencé avec le développement des circuits courts, d'une part et d'autre part, avec la pratique du co-voiturage et une approche plus fonctionnelle et moins personnelle de notre « chère » voiture mais il prendra d'autant plus de temps qu'il sera vécu comme une contrainte à mettre au débit d'une écologie punitive. En outre, l'augmentation des prix du logement dans les centres-villes et les métropoles oblige les moins fortunés à s'éloigner de plus en plus de leur lieu de travail dans des zones moins desservies par les transports en commun. Les déplacements domicile-travail ne sont donc pas près de diminuer ni en temps avec les engorgements quotidiens de toutes les villes ni en distance et, si des élu(e)s, plus visionnaires et plus volontaristes que d'autres, prônent d'ores et déjà l'interdiction de circuler pour véhicules diesel et leur remplacement par des véhicules électriques ou hybrides, gageons que cette transformation prendra quelque temps pour aboutir.

En revanche, il n'en va pas de même en matière de logement car nous vivons, pour la majorité d'entre nous, dans des passoires à calories (¾ du parc immobilier existant est en classe D, E, F ou G). Nous en payons donc directement les conséquences, en termes financiers bien sûr, au point qu'un ménage sur 5 est désormais en situation de précarité énergétique. Mais les pénalités ne sont pas que financières, car l'insalubrité liée à l'absence de chauffage entraîne également une dégradation de la santé des occupants des logements concernés (affections pulmonaires notamment) et le délabrement du bâti lui-même. Il y a donc urgence pour mettre en œuvre des mesures qui permettent à chacun d'accéder, dans un des pays les plus riches de la planète, à un droit aussi fondamental que celui d'avoir un toit et de vivre dans un logement décent.

En outre, plutôt que de regarder l'état du bâti comme un écueil et une charge insurmontables, nous pouvons aussi, en changeant de lunettes, regarder le verre à moitié plein et constater alors que la rénovation et la réhabilitation des bâtiments a des effets immédiats sur l'emploi. C'est même le secteur d'activité qui utilise le plus de main d'œuvre par euro investi (3 euros sur 4 sont des dépenses de main d'œuvre). Cette création d'activités et de richesses nouvelles est au bénéfice direct de nos territoires de vie, d'une économie réelle, de proximité, non délocalisable et des entreprises implantées sur ces territoires et en particulier de nos artisans, la majorité des travaux étant à leur portée dans des logements en majorité individuels. Enfin, la rénovation a aussi des effets sur la valeur du patrimoine bâti et l'image du territoire, et, last but not least, sur la qualité de l'air que nous respirons.

Bref, de quelque côté que nous nous tournons, nous ne sommes plus ici dans l'écologie punitive mais dans une situation de gagnant-gagnant pour nous, pour nos territoires et pour la planète que nos enfants et petits-enfants nous ont prêtée.

Si nous voulons des résultats immédiats et tangibles qui nous engagent vers une transition écologique, la réhabilitation du bâti doit donc être érigée en priorité nationale.

3- Passer à l'acte et faire avec (ARA)

Beaucoup a déjà été fait en la matière en injectant des sommes considérables dans l'ANRU pour réhabiliter des quartiers entiers, en détruisant des barres et en reconstruisant des logements sociaux plus petits et moins concentrés. L'ANAH accompagne également des propriétaires modestes voire très modestes mais, force est de constater que les moyens ne suffisent pas pour atteindre, dans le temps imparti, les objectifs fixés.

Et si on n'avait pas tout essayé pour que les propriétaires, maîtres d'ouvrage « passent à l'acte »?

Et si l'ESS, parce qu'elle combine les trois formes d'économie, ouvrait des champs nouveaux ?

En effet, toutes les mesures qui ont été mises en œuvre reposent jusqu'alors sur deux des trois piliers de l'économie, le marché, d'une part et la redistribution, d'autre part avec une intervention massive des politiques publiques sous différents formes, dans le parc privé comme dans le parc social mais elles font l'impasse sur la citoyenneté économique et l'apport en industrie des ménages qui certes, n'apparaît pas dans le PIB mais peut cependant constituer une réponse pour préserver la planète et une solution pour créer de l'emploi.

Ainsi, tous les travaux qui ont été entrepris l'ont été pour les gens mais rarement, beaucoup trop rarement, avec eux.

Pour ce faire, l'Etat intervient soit directement par des subventions versées aux maîtres d'ouvrage soit par des exonérations fiscales sur les matériaux utilisés et les travaux effectués. On peut ici citer sans prétendre à l'exhaustivité la TVA à taux réduit à 10 % « pour relancer l'emploi » et pour tous les travaux de réhabilitation, à 5,5% pour ceux ayant trait à l'isolation (quand bien même cela concerne surtout les portes et les fenêtres alors que les pertes en calories concernent d'abord la toiture), des aides de l'ANAH pour les propriétaires occupants, sous condition de ressources ou pour les propriétaires bailleurs qui conventionnent avec l'Etat ou encore des moyens déployés sur les quartiers dégradés dans le cadre de la Rénovation Urbaine. Les territoires ont aussi été mis à contribution et, in fine, beaucoup d'argent public a été englouti dans des opérations dont le Conseil d'Etat dit lui-même, dans son rapport sur le droit au logement, qu'elles ont une durée de vie limitée. En outre, les moyens publics étant de plus en plus limités, il est clair que la procédure retenue ne pourra répondre à l'ensemble des besoins exprimés.

Et si on faisait autrement en intégrant les habitants au processus de rénovation, en faisant avec eux, en les considérant non pas seulement comme des consommateurs mais comme des producteurs, comme des ressources qui permettent de faire ensemble, entreprises, territoires et citoyens, plus que ce que chacun peut apporter séparément ?

C'est le pari que nous prenons : en associant tout au long du processus propriétaires comme locataires, en les impliquant concrètement dans les choix et la mise en œuvre des matériaux, en les accompagnant physiquement jusqu'au pied du mur par des professionnels qui garantissent la réalisation des travaux dans les règles de l'art, on crée les conditions d'un passage à l'acte et du déclenchement de travaux qui n'auraient pas vu le jour, on crée aussi les conditions d'un usage pérenne et de la maintenance d'un habitat approprié par ses occupants. Nous appelons cela l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA).

4- Qualité et accompagnement

L'accompagnement est sans conteste la condition nécessaire et préalable à la réalisation de chantiers d'ARA. On ne s'improvise pas bon bricoleur et, malgré les conseils donnés par les fournisseurs de matériaux et autres tutoriels disponibles en ligne, la réussite des chantiers organisés dans ce cadre nécessite un accompagnement de qualité tout au long du chantier et en particulier dans les différentes phases de démarrage et de finition des opérations à conduire. Cela étant, « faire » et « faire faire » ne relèvent pas des mêmes compétences et la transmission d'un savoir ne va pas de soi pour tous ces professionnels. C'est pourquoi nous pensons nécessaire de les qualifier et de certifier cet accompagnement des maîtres d'ouvrage privés (AMOP). C'est le sens de la formation qui a été développée par les universités de Valenciennes et du Littoral et qui a vocation à être diffusée par la FedAc pour essaimer sur l'ensemble du territoire national.

5- Pour une stratégie d'alliance avec les entreprises locales

Notre propos n'est pas de prétendre que l'on peut tout résoudre par l'ARA. En revanche, Les ressources des habitants, leurs compétences et le temps consacré à la réalisation de leur projet constituent bien, non pas une concurrence déloyale pour les entreprises mais au contraire, par le « passage à l'acte », de nouveaux marchés, créateurs de richesses et d'emplois non délocalisables. Certains l'ont déjà bien compris et de plus en plus, des artisans proposent la réalisation, avec leur client, de chantiers « hybrides », ce qui leur permet d'avoir accès à de nouveaux marchés et de développer ainsi leur chiffre d'affaires. On le voit bien, l'enjeu est ici de sortir l'ESS de son quant-à-soi et de construire, avec les entreprises du territoire, les conditions d'un développement local durable.

6- De l'importance des territoires, maîtres d'ouvrage, pour réussir

Trop longtemps, les opérations et les expérimentations qui ont été conduites dans le cadre de l'ARA se sont adressées, pour l'essentiel, à des publics défavorisés. De ce fait, l'ARA est connotée avec la précarité énergétique de ces publics et considérée comme une réponse sociale aux besoins de ces personnes. Cantonnée au champ du social, l'ARA apparaît d'abord comme une dépense (et non comme un investissement) et une dépense prise en charge essentiellement par la puissance publique dans la mesure où l'objectif premier est de limiter au maximum le « reste à charge » des personnes concernées. Compte tenu du contexte de contrainte budgétaire forte pour l'Etat comme pour les collectivités locales, le développement de cette forme d'ARA sociale, qui se traduira par une augmentation de dépenses sur des budgets en réduction, est donc voué à l'échec s'il se limite à ces seuls publics. Dit autrement, si l'ARA, par ses effets directs en termes de baisse de consommation

d'énergie et de transition, peut être une solution pour préserver la planète, elle ne peut se cantonner à cette seule approche sociale.

En revanche, en intégrant l'ARA pour tous les publics dans les politiques publiques co-construites sur les territoires qui le décident, ces territoires se dotent, en leur qualité de maître d'ouvrage, d'un levier supplémentaire pour permettre à tous les habitants de passer à l'acte en étant associés aux mesures prises pour améliorer leur cadre de vie. Ce faisant, ils ouvrent de nouveaux marchés aux entreprises implantées sur ces territoires et aux artisans en particulier. Et s'inscrivent dans la transition écologique attendue pour sauver la planète.

Conclusion : 5 leviers pour la transition écologique

- Les citoyens et leur apport en industrie (faire avec)
- L'accompagnement (jusqu'au pied du mur)
- La formation et la qualification des AMOP
- La FEDAC et les entreprises artisanales
- Les territoires

En résumé, on n'a pas tout essayé pour éteindre l'incendie et la prise de conscience des citoyens sur les conséquences du réchauffement climatique est une vraie opportunité pour accélérer une transition écologique non pas punitive ou coercitive mais au bénéfice de tous et de la planète. C'est aussi une chance pour les territoires et leurs élus qui s'engageront dans cette voie.

Il est encore temps mais ça urge !